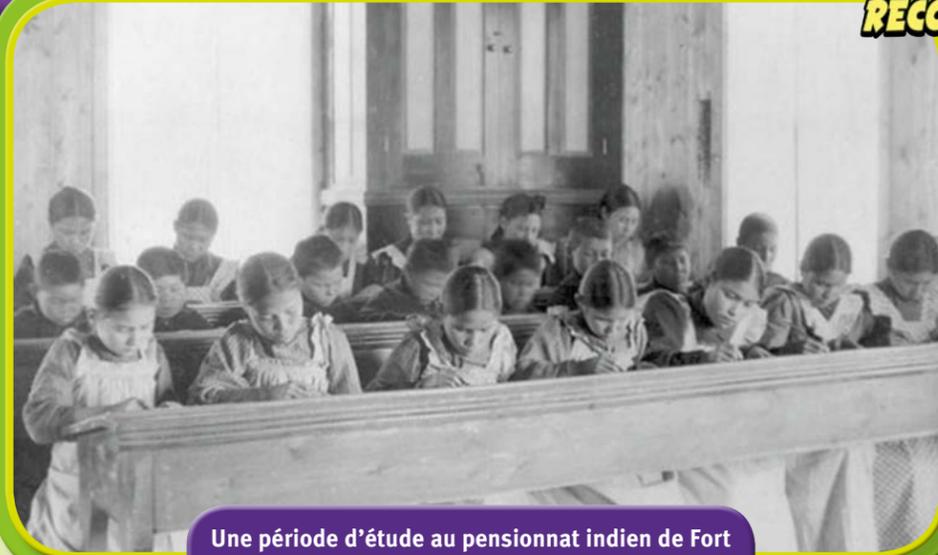
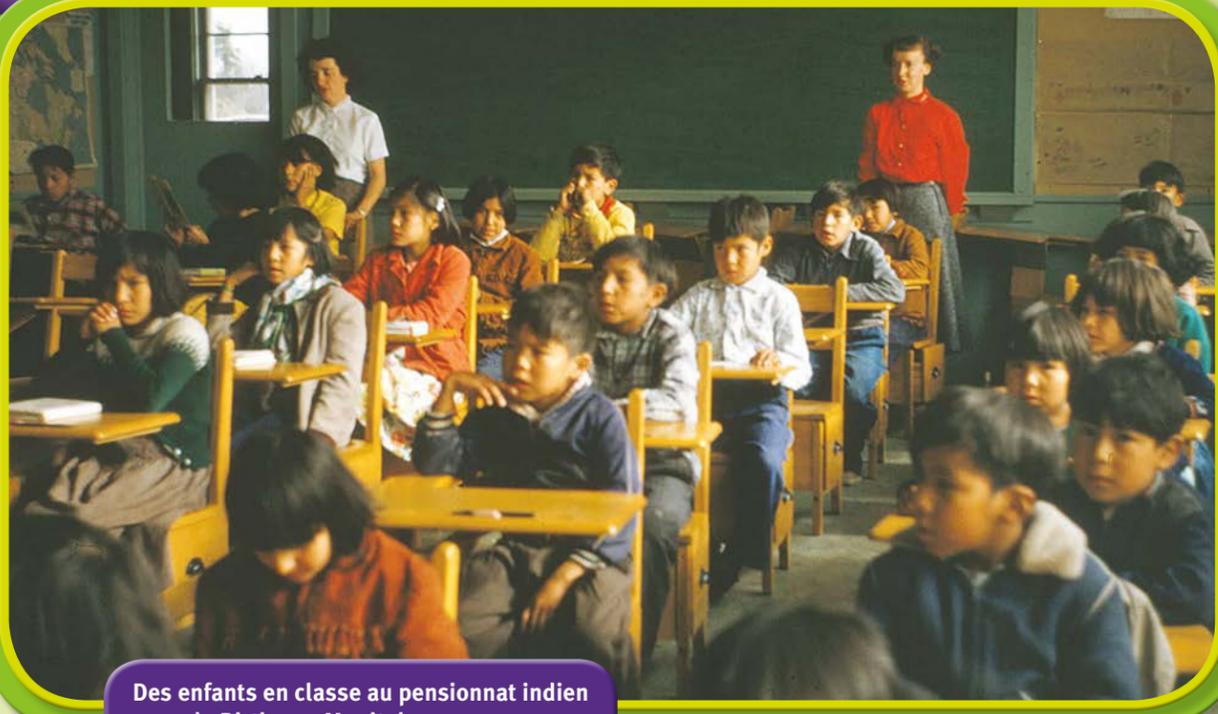


Les pensionnats indiens : un héritage à changer



Une période d'étude au pensionnat indien de Fort Resolution, dans les Territoires du Nord-Ouest



Des enfants en classe au pensionnat indien de Birtle, au Manitoba, vers 1957

Pendant plus de 100 ans, le gouvernement du Canada a retiré des enfants autochtones de leurs familles et de leurs communautés pour les envoyer de force dans les pensionnats indiens. Dans ces écoles, il leur était interdit de parler leur langue et de pratiquer leurs coutumes et leur spiritualité. Ils vivaient dans des conditions difficiles et subissaient de mauvais traitements. Séparés de leurs parents, ils ne voyaient jamais d'exemple d'une vie familiale normale.

Quand ces jeunes rentraient chez eux, ils se sentaient souvent comme des étrangers dans leur propre communauté. Ils n'avaient plus les habiletés traditionnelles nécessaires pour aider leurs parents. Ils avaient appris à avoir honte de leur identité autochtone. En raison du racisme et des stéréotypes, ils ne se sentaient pas les bienvenus dans la société canadienne. Et parce que l'enseignement offert dans de nombreux pensionnats indiens était de mauvaise qualité, ils étaient souvent incapables de faire des études supérieures ou de trouver un bon travail.



« Nous devons nous renseigner sur les pensionnats. Nous devons en parler. »

— **Phyllis Webstad**,
fondatrice du mouvement de la Journée du chandail orange

Quand le gouvernement fédéral a présenté ses excuses aux survivants des pensionnats indiens en 2008, le premier ministre Stephen Harper a admis que le

gouvernement avait voulu assimiler les enfants pour les « civiliser ». De nos jours, les survivants des pensionnats essaient de guérir de cette expérience.

Passer à l'action

La Journée du chandail orange

Quand Phyllis est arrivée au pensionnat à l'âge de six ans, on lui a pris tous ses vêtements, y compris le chandail orange offert par sa grand-mère pour sa première journée d'école. Toute sa vie, la couleur orange lui a rappelé le pensionnat, où on lui a appris que les enfants autochtones ne comptaient pas. Elle a lancé un mouvement national, la Journée du chandail orange, pour reconnaître les survivants des pensionnats indiens et montrer que chaque enfant compte. Tous les 30 septembre, on célèbre la Journée du chandail orange partout au Canada. Qu'est-ce que toi, ta classe et ton école ferez le 30 septembre prochain pour honorer les survivants des pensionnats indiens?



L'histoire de Norman Yakeleya



Norman Yakeleya vient de Tulít'a, dans les Territoires du Nord-Ouest. Il habite maintenant à Yellowknife. Il a été conseiller, chef et député du Sahtu à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest. En 2018, il a été élu chef national de la Nation Dénée. À l'âge de 6 ans, Norman est allé à Grollier Hall, la résidence du pensionnat indien dirigé par l'Église catholique romaine à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Q : Que voulez-vous dire à la population canadienne au sujet de votre expérience au pensionnat indien?

NY : Au pensionnat, ils m'ont appris à écouter l'enseignant, à faire de la géométrie et de la chimie, et à écrire correctement en anglais. J'ai aussi appris à jouer du piano, à jouer au hockey. J'étudiais, mais je n'apprenais rien sur notre tambour traditionnel, l'origine de nos chansons, la structure de notre langue, les enseignements des Aînés et l'importance de savoir qui on est. Quand je suis retourné dans ma communauté à 15 ans, j'étais coupé de mon propre peuple parce que je ne savais pas comment installer un filet de pêche ni un piège. C'était un gros prix à payer.

À ma sortie du pensionnat, je blâmais les autres, je manipulais les gens et je me comportais en victime. Je n'étais pas très agréable. En vérité, je refusais d'admettre qui j'étais et ce que le pensionnat indien avait fait à ma vie. J'étais très

en colère. Un jour, dans la loge de sudation, un Aîné m'a dit de prier pour avoir le courage de pardonner. Pour guérir, il faut apprendre à lâcher prise. Quand nous ne pardonnons pas, nous restons emprisonnés dans le passé au lieu de vivre notre vie en allant vers l'avant. Quand nous regardons vers l'avant, nous savons où aller parce qu'il nous suffit de suivre notre chemin.

Q : Que fait votre communauté pour lutter contre le lourd héritage des pensionnats indiens?

NY : Le système d'éducation d'aujourd'hui ne met pas en valeur les connaissances traditionnelles des Aînés. Nous avons des programmes d'une ou deux semaines sur le territoire, mais ce n'est pas assez pour apprendre comment survivre dans la nature.

Un Aîné d'une petite communauté m'a téléphoné. Il voulait regrouper les jeunes avec les Aînés pour dresser une carte de nos sentiers en indiquant où il faut aller, où il ne faut pas aller et quels secteurs sont interdits d'après nos histoires traditionnelles. Ces jeunes ont des connaissances scolaires et un désir très fort de savoir qui ils sont et ce qu'ils sont, mais ils n'ont pas de connaissances traditionnelles. Nous voulons assurer la survie de ces connaissances. Nous planifions un congrès d'une semaine qui rassemblera des Aînés, des élèves, des anthropologues et des archéologues. Nous voulons enregistrer les histoires et les exposés afin de conserver notre histoire, nos connaissances, notre héritage, notre culture et notre spiritualité pour les générations futures.

Q : Selon vous, le Canada travaille-t-il autrement avec les Autochtones aujourd'hui?

NY : [Le premier ministre] Trudeau veut établir de nouvelles relations avec les peuples autochtones. Pour cela, il faut reconnaître les droits des Autochtones. Nous devons examiner notre relation de nation à nation. Voici une occasion d'avoir une discussion au sujet des pensionnats indiens et de leurs effets sur nos communautés, nos gens et nos cultures. Nous

devons parler des effets intergénérationnels qui existent encore aujourd'hui. Nous avons droit à notre langue, à notre culture, à nos propres systèmes. Nous pouvons travailler de nation à nation.

Les quatre thèmes principaux de la DNUDPA :

- le droit à l'**autodétermination**. C'est le droit pour les peuples autochtones de déterminer ce qui est le mieux pour eux et leurs communautés;
- le droit pour les peuples autochtones d'**être reconnus comme des peuples distincts**;
- le droit au consentement préalable, **donné librement et en connaissance de cause**. C'est le droit des peuples autochtones d'être consultés et de prendre des décisions sur tout sujet pouvant toucher leurs droits, librement, sans pression, en connaissant tous les faits et avant que les décisions soient prises;
- et le droit d'être à l'abri de toute **forme de discrimination**.

Passer à l'action

La voie vers une nouvelle relation

La Commission de vérité et réconciliation a déterminé que le Canada devait changer sa façon de travailler avec les peuples et les communautés autochtones. Pour cela, il faut d'abord que les Canadiens comprennent les droits des Autochtones. La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) est un document qui explique les droits des peuples autochtones du monde entier. Elle contient 46 articles qui décrivent leurs droits spécifiques et les actions que les gouvernements doivent faire pour les protéger. Tous les Canadiens peuvent passer à l'action. Nous devons en apprendre davantage sur ces droits et demander à notre gouvernement de les respecter pleinement.



▲ Le 9 août 2017, le grand chef Wilton Littlechild, de la communauté crie Ermineskin de Maskwacis, en Alberta, a prononcé un discours lors d'un événement soulignant le 10^e anniversaire de la DNUDPA.

Réfléchis!

Pourquoi est-il important que le système d'éducation tienne compte de l'histoire, des expériences et des points de vue des Autochtones?